



## *Communiqué de presse*

### **« Le baiser de la lune » : Au-delà de la polémique...**

Beaucoup de parents nous ont fait part de leurs interrogations, lorsqu'ils ont eu connaissance du projet de diffusion du court-métrage d'animation « Le baiser de la lune ». D'autres sont convaincus qu'il est important d'aborder la lutte contre l'homophobie au plus tôt.

Il est essentiel d'apprendre aux enfants le respect de l'autre et de sa différence, tant du point de vue de son genre que de son origine culturelle, sociale ou religieuse. L'École est un acteur majeur pour mener à bien cette mission et la lutte contre toute forme de discrimination est un devoir citoyen.

La PEEP rappelle qu'une circulaire de 2003 prévoit des programmes d'éducation sexuelle dès l'école primaire, visant *« à apporter aux élèves, en partant de leurs représentations et de leurs acquis, les informations objectives et les connaissances scientifiques qui permettent de connaître et de comprendre les différentes dimensions de la sexualité »* et que des séances d'information et d'éducation à la sexualité sont obligatoires depuis la loi du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception.

Il était déjà question dans ces programmes de la lutte contre les violences sexistes et homophobes contraires aux droits de l'homme. Or, un récent rapport de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) démontre une application inégale de l'éducation sexuelle dans les établissements scolaires.

C'est peut-être une des raisons qui expliquent que ce film d'animation fait l'effet d'un « pavé dans la mare » et que ce projet fait polémique. De plus, il semble que les parents ne soient pas suffisamment informés de l'accompagnement prévu autour de cette diffusion, ce qui explique leur inquiétude.

Cette défaillance dans l'éducation à la sexualité de nos enfants pourrait être également à l'origine de conduites à risque en matière de contraception de nos adolescents, avec un nombre d'IVG qui ne baisse pas depuis des années.

La PEEP demande aux différents ministères concernés :

- Une application homogène et étendue des programmes d'éducation à la santé et à la sexualité pour tous, de la maternelle à l'université,
- Que les personnels de santé, dont la présence est malheureusement insuffisante dans les établissements scolaires, soient associés systématiquement à la mise en œuvre de ces programmes, en partenariat avec les enseignants,
- Une évaluation des dispositifs censés être mis en place dans le cadre du Plan Santé Jeunes en février 2008 qui définit toutes les problématiques liées à la santé des jeunes et propose des solutions adaptées et cohérentes.

Le 05 février 2010